

Baromètre - 115

SIAO de la Seine-Saint-Denis

Période hivernale - Novembre/décembre 2015

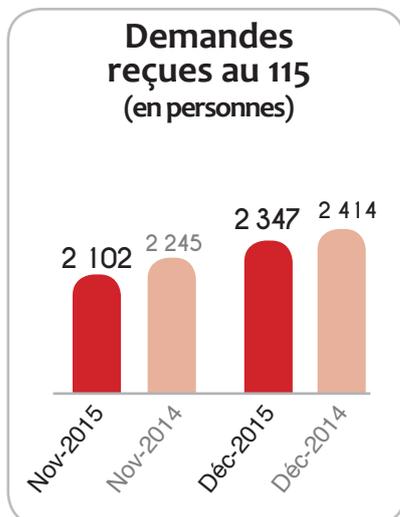
Demande de mise à l'abri

Traitement des appels

Durant les mois de novembre et décembre 2015, le 115 de Seine-Saint-Denis a reçu 241 567 appels. En novembre, le nombre moyen de numéros différents qui appelaient le service par jour était de 524 et il est passé à 679 en décembre. La diminution très importante du nombre d'appels entre décembre 2014 et décembre 2015 est due à un problème technique, qui, depuis la mi-octobre, ne permet pas à certains opérateurs téléphoniques de joindre le 115 de Seine-Saint-Denis. Elle n'est, à priori, pas le reflet d'une diminution du nombre de demandes. Cette difficulté à enregistrer la demande peut avoir un effet sur les données présentées.

	Novembre 2015	Décembre 2015	évolution décembre 2014/2015
Appels reçus	152 827	88 740	-74%
En numéros différents	15 729	21 054	16%
<i>moyenne /jour</i>	524	679	
Appels reçus hors 6h-9h	41 084	36 681	-14%
Appels décrochés	8 652	9 565	-15%
<i>moyenne /jour</i>	288	308	
Taux de décroché (par rapport aux numéros différents)	55%	45%	

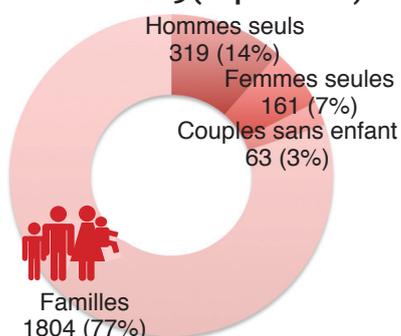
Besoin de mise à l'abri des publics



Nous constatons qu'en 2014 comme en 2015, la demande augmente entre le mois de novembre et le mois de décembre. Au-delà du facteur de diminution des températures qui explique en partie l'écart, les publics en demande semblent s'adapter à l'augmentation des capacités d'accueil.

En effet, depuis deux ans, l'organisation de la période hivernale conduit à une ouverture des structures en deux temps, qui peut s'étendre sur plusieurs semaines (voir p.4 : organisation de la période hivernale).

Profil des demandeurs nov-déc 2015 (en personnes)

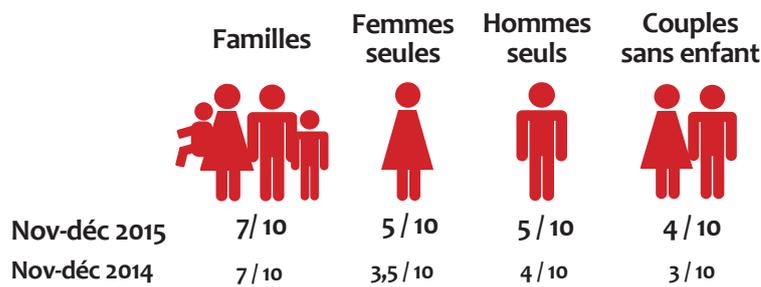


Les «familles» demeurent de loin la demande qui s'exprime le plus fortement au 115. Alors que la part des demandes demeure relativement stable pour les autres typologies, celle des hommes seuls continue sa diminution, constatée depuis maintenant trois années consécutives.

Néanmoins, en 2014, comme en 2015, le mois de décembre voit le nombre de demandes provenant d'homme seuls augmenter par rapport au mois de novembre, début de la période hivernale (9% en novembre, 14% en décembre).

La réponse

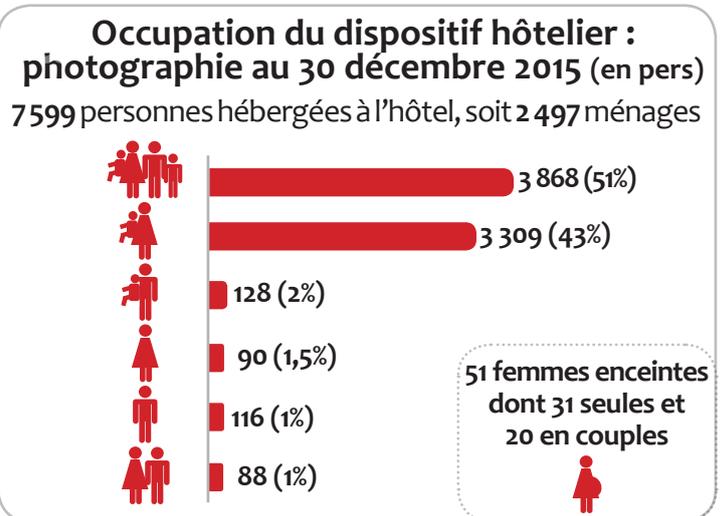
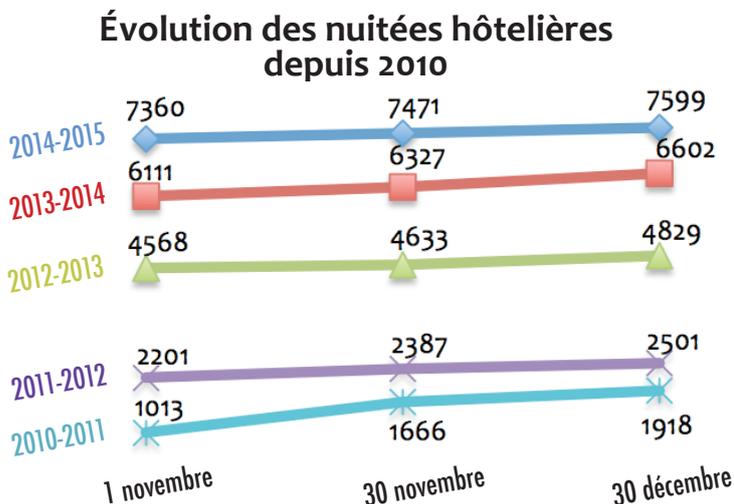
Couverture de la demande



Orientations (en personnes)	Novembre	Décembre	évolution 2014/2015
	2015	2015	
Hommes seuls	91	149	13%
Femmes seules	45	63	23%
Couples sans enfants	18	22	54%
Familles	1136	749	-13%
TOTAL	1290	983	-9%
Hotel structure	1079	691	-15%
	211	292	23%

Le taux de couverture de la demande est globalement meilleur en 2015 qu'en 2014. Néanmoins, il y a eu davantage d'orientations en 2014 qu'en 2015. Ce déficit d'orientations en 2015 (2495 pour 2014 et 2273 pour 2015) s'explique en partie par la mise en place du plan de résorption des nuitées hôtelières.

Nuitées hôtelières

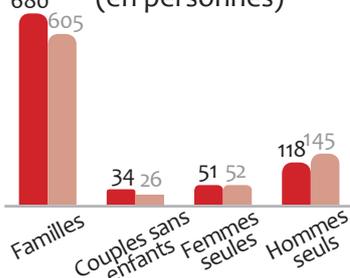


Le plan de résorption des nuitées hôtelières mis en place en Seine-Saint-Denis depuis la mi-juin 2015 fixait le nombre de nuitées hôtelières à ne pas dépasser à **7 487 au 31 décembre**. Cette mesure venait se superposer à la saturation du parc hôtelier qui limitait déjà les orientations.

Néanmoins, cette limite a été dépassée durant le mois de décembre, menant à 7599 personnes mises à l'abri à l'hôtel à la fin de l'année. Sans surprise, les personnes en famille avec enfants demeurent celles pour lesquelles le dispositif hôtelier est très largement mobilisé (94% des mises à l'abri).

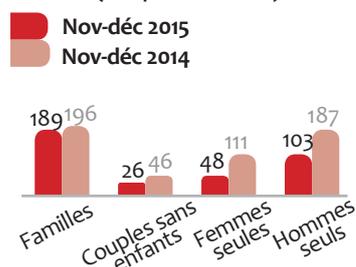
Demandes non pourvues faute de place (DNP)

Prise en charge partielle (en personnes)



2014 : 20% des demandeurs
2015 : 24% des demandeurs

Aucune prise en charge (en personnes)



2014 : 13% des demandeurs
2015 : 9% des demandeurs

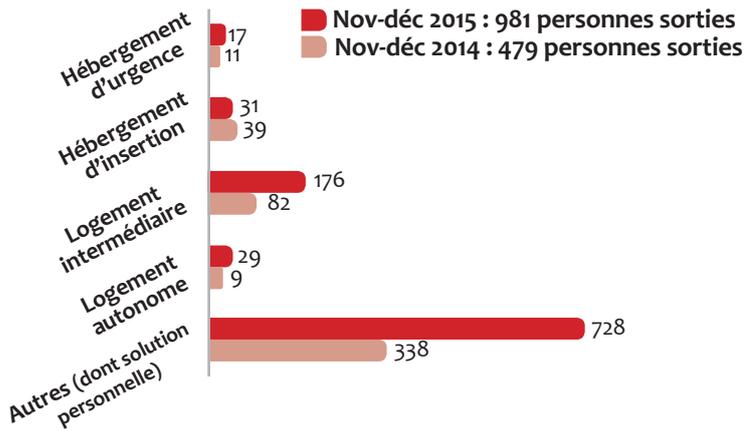
Au regard des difficultés à enregistrer la demande, les DNP ne sont pas le reflet de la réalité.

Néanmoins, l'ouverture organisée et mieux anticipée que l'année précédente des différents dispositifs hivernaux, a permis de limiter le nombre de personnes qui sur la période n'ont bénéficié d'aucune prise en charge. Par ailleurs, ce phénomène est concomitant à l'ouverture de 120 places d'alternative à l'hôtel sur le territoire.

* **Aucune prise en charge** : Il s'agit de personnes qui, sur la période, n'ont eu aucune réponse positive à leur demande de mise à l'abri.

** **Prise en charge partielle** : Il s'agit de personnes qui, sur la période, ont connu à la fois des réponses négatives et à la fois des réponses positives à leur demande de mise à l'abri.

Les sorties du 115



Sur la période novembre-décembre 2015, 981 personnes sont sorties de la mise à l'abri proposées par le 115.

253 personnes (26%) sont sorties via le SIAO vers une solution pérenne et adaptée d'hébergement ou de logement intermédiaire ou autonome. Lors de la période précédente, en novembre-décembre 2014, 479 personnes étaient sorties du dispositif, pour 141 (29%) personnes via le SIAO.

Les autres sorties sur des solutions personnelles ou les départs non signalés des hôtels ne sont pas considérés comme des sorties définitives car il est possible que les ménages recontactent le 115.

L'intervention des maraudes

320 signalements provenant de tiers ou de personnes elles-mêmes ont été reçus et traités par le 115-93 en novembre et décembre 2015, donnant lieu à l'intervention d'une équipe mobile d'aide auprès des personnes à la rue. Le nombre de signalements reçus est en constante augmentation, il a presque doublé entre 2014 et 2015 (+93%).

Au cours de la période hivernale, des places supplémentaires dédiées aux publics rencontrés et suivis par les maraudes sont mises en place ; 24 places pour hommes seuls, dont 9 pour une mise à l'abri immédiate en soirée et 15 pour des personnes en situation de grandes exclusion.

Nombre de sorties par les maraudes :



SAMU SOCIAL 93 : 135

CROIX-ROUGE FRANÇAISE : 65

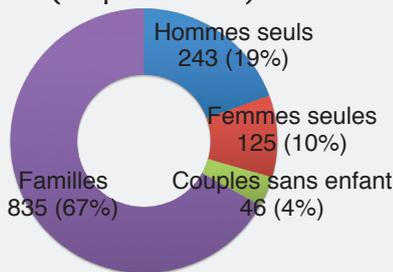
SECOURS ISLAMIQUE FRANCE : 22

FOCUS

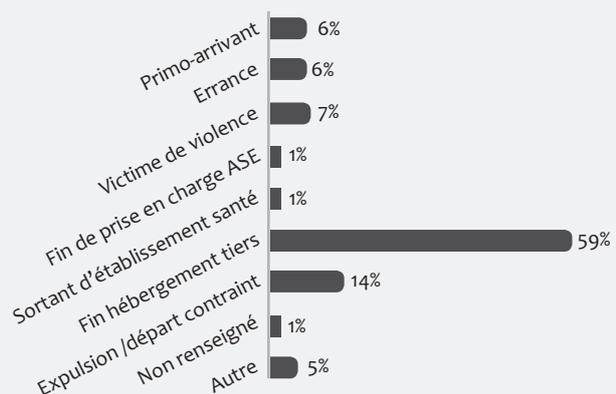
Les primo-demandeurs

1249 personnes, soit 453 ménages

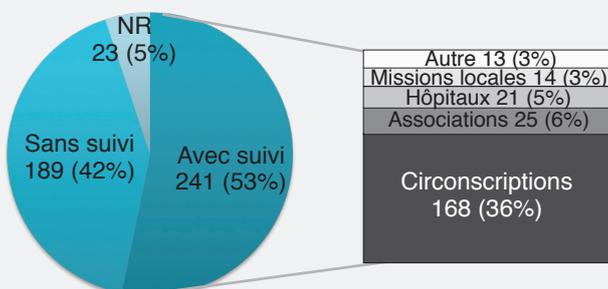
Typologie des ménages (en personnes)



Motifs de rupture d'hébergement (en ménages)



Suivi social des ménages (en ménages)



Le nombre de primo-demandeurs diminue de 24% par rapport à 2014. Sensiblement le reflet des demandeurs de l'hiver, les primo-demandeurs comptent néanmoins davantage de personnes seules (29% contre 21%).

Leur principal motif de la demande demeure la fin d'hébergement par un tiers (amis ou famille). Le second motif est l'expulsion locative ou le départ contraint d'un logement.

Enfin, près de la moitié des primo-demandeurs ne bénéficie pas d'un suivi social (47%). Pour ceux qui en bénéficient, ce dernier est principalement assuré par les circonscriptions (36%)

La période hivernale 2015-2016

Organisation de la période hivernale

Comme l'année précédente, le schéma de gestion des places temporaires de la période hivernale 2015-2016 décline différents types de structures, dans l'objectif de mettre en place un parcours d'insertion pour les personnes accueillies. L'ouverture des places s'est faite progressivement sur la période.

> **Des structures sas**, accueillant les personnes suite à une orientation par le 115, pour une durée de 15 jours afin de réaliser une évaluation sociale ;

> **Des structures de mises à l'abri**, accueillant des ménages ayant bénéficié d'une prise en charge en structure sas et n'ayant pas souhaité bénéficier de l'évaluation sociale ou n'étant pas en demande de construction d'un parcours d'hébergement durant l'hiver ;

> **Des structures de « 2^{ème} niveau »**, accueillant des ménages ayant bénéficié d'une prise en charge en structure sas et de la réalisation d'une évaluation sociale mettant en exergue un besoin d'accompagnement social et permettant de projeter une sortie vers un dispositif pérenne d'ici la fin de la période hivernale.

Répartition des places par public et par type

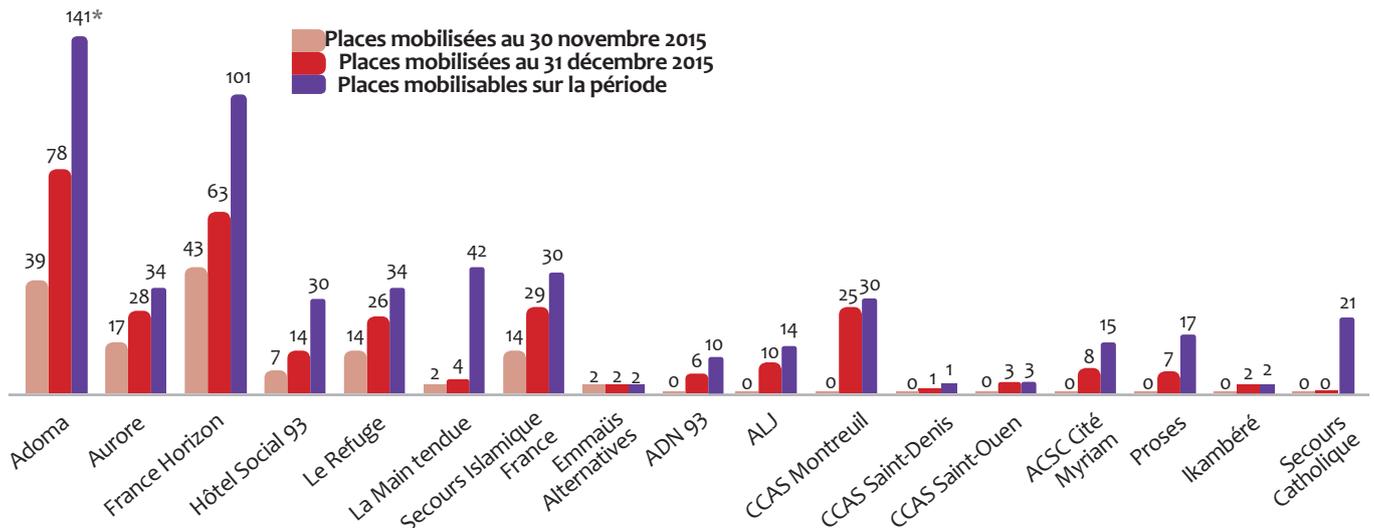
	Hommes seuls	Femmes seules	Femmes + enfants	Ménages avec enfants	Total
SAS *	83	24	34	32	173
Mise à l'abri	25				25
Niveau 2	94	63	20	67	244
REMA/grands exclus**	24				24
Spécifiques***	10	9			19
Grand froid	26				26
Total	262	87	54	99	511

* Dont 30 places ouvertes uniquement un mois sauf conditions climatiques particulières

** Les places REMA/Grands exclus sont dédiées à l'accueil de publics issus des maraudes pour une orientation immédiate ou pour une mise à l'abri de personnes en situation de grandes exclusion

*** Les places spécifiques sont les places mises à disposition par Proses, à destination de personnes qui présentent des consommations addictives et par Ikambéré pour des personnes présentant des problématiques médicales spécifiques.

Mobilisation des places supplémentaires par association



* Dont 9 places gérées par le SIF. Un certain nombre de places sur le site de Charles Michel mises à disposition par ADOMA ont été mobilisées pour héberger des personnes qui se sont retrouvées à la rue suites aux attaques de la fin de l'année 2015.

FOCUS

Enquête santé

Face au constat largement partagé de la dégradation de l'état de santé des personnes accueillies, le SIAO 93 propose à ses partenaires de réaliser une enquête afin de réaliser un état des lieux des problématiques de santé supposées et/ou avérées, rencontrées par les personnes accueillies dans les structures mettant des places à disposition au titre de la période hivernale en Seine-Saint-Denis.

Expérimentation reconnect

Le cloud solidaire est une plateforme de stockage et de partage sécurisée et dématérialisée, qui facilite les démarches d'accompagnement social.



Une expérimentation est mise en place sur la période hivernale en Seine-Saint-Denis. Interlogement93, relais de cette initiative, propose en priorité aux structures du plan hivernal de participer à cette expérimentation (financement DRIHL).